

P.V. de la Commission Labellisation du 6 octobre et 3 novembre 2014 à Montpellier

Réunion du 6 octobre 2014

Etaient présents :

- Michel PRECLOUX, Président de la Commission Formation,
- Jean-Marie APPENZELLER, 2^o Vice-Président Délégué
- Dominique TRAIN, Secrétaire général
- Gérard VERNEREY, Trésorier
- Jacky VAYEUR, Président du comité régional.

Etait excusé :

- Gérard NURIT, 1^{er} Vice-Président Délégué
- Jean-Paul HERNANDEZ, assistant du Président de la Commission Formation

La séance est ouverte à 10 heures

Les clubs qui souhaitent postuler sont priés de transmettre leurs dossiers pour création d'un label. La même procédure est indiquée pour obtenir un label supérieur à celui déjà acquis.

Rappel des critères :

- licencier l'ensemble des adhérents,
- avoir une école de natation agréée ENF,
- Posséder l'encadrement technique et pédagogique conforme à l'E.N.F.,
- Adhérer à la dynamique de performance, de service et de cohésion.

→ **Liste des clubs labellisés en 2014 :**

Lors de la prochaine réunion de la commission, Il sera procédé à l'étude de renouvellement des clubs mentionnés ci-dessous en fonction des trois critères privilégiés :

- La licence
- Les actions en lien avec les directives fédérales, La vie fédérale du club
- Les actions en lien avec la participation du club à la vie du Comité

Club	Label régional	Observation
AS Cournonterral	Animation Natation	Participation Départementale
SO Bagnols sur Cèze	Animation Natation	Participation estivale
CN Lunel	Développement Natation	Participation interrégionale
AS Synchro 66	Développement Synchro	Participation régionale
ASPTT Montpellier	Formation Natation	Participation Nationale
CNC Alès	Formation Natation	Participation Nationale
Canet 66 Natation	Formation Natation	Participation Nationale
CN Saint Cyprien	Formation Synchro - Label National	Participation Nationale
Montpellier Synchro	Formation Synchro	Participation Nationale



→ **Rappel conforme au dernier PV :**

L'éveil aquatique 0-6 ans, l'École de Natation Française, le Nagez Forme Santé, l'Aquaform, le Nagez Grandeur Nature, l'Opération Savoir Nager, Apprendre à Nager, etc. sont autant de programmes et d'activités qui permettent l'accueil de tous au sein des clubs FFN.

→ **Aides aux clubs labellisés en 2014**

Les membres de la commission arrêteront lors de la prochaine réunion, les aides (montants en fonction des moyens financiers) à allouer aux clubs uniquement labellisés en fonction des ressources issues des fonds propres du comité

Les orientations seront des prises en charge partielle de financement des domaines :

- De la licence
Ce serait une ristourne de 5,00 € pour les licences 9 ans et -
- Des formations aux brevets fédéraux
Par des tarifs préférentiels de 1/3 du montant aux formations fédérales.
- Des frais d'engagements aux compétitions régionales ou fédérales en bassin de 50m
Ce serait un retour de 2 euros par engagements sur les compétitions suivantes :
 - Meeting nationaux de Nîmes et Montpellier
 - Championnats N2 été
 - Championnats régionaux d'été qualificatifs
 - Championnats de France N1 à Chartres
 - Championnats de France Minimes à MULHOUSE
 - Championnats de France 16 ans et plus à Pierrelatte
- Des frais de déplacement et résultats aux épreuves régionales ou fédérales en bassin 50m
Résultats à calculer à partir de la répartition d'une prime pour participation régionale, interrégionale et au niveau national
Déplacement à calculer à partir du nombre de nageurs déplacés sur les compétitions régionales, interrégionales et nationales au tarif de 30,00 € pour les compétitions nationales citées ci-dessus, 17,00 € pour les interrégionales et 5,00 € pour les régionales

→ **Aide aux clubs en 2014**

Sont reconduites, les aides destinées à tous les clubs, identiques à celles appliquées l'année passée en fonction des moyens financiers :

- Aux différents collectifs définis en fonction des résultats 2014, afin d'encourager le développement vers l'accès au haut niveau, aides affectées aux clubs des compétiteurs pour l'organisation de stage, la préparation et la participation aux championnats de France des nageurs, ondines et poloïstes.
- A l'encadrement des sélections
- Aux clubs supports organisant des compétitions nationales et interrégionales.
- Aux frais de déroulement de l'Assemblée Générale Annuelle et des membres de toutes les commissions...
- Aux départements

→ **Communication (identique déjà notée au dernier PV)**

Les membres de la commission regrettent le désengagement des clubs dans le domaine des manifestations ayant trait à mobiliser, à se faire connaître et à montrer aux municipalités les valeurs de nos engagements, que sont : La Nuit de l'Eau, Apprendre à Nager, Nagez forme Santé ...

D'autre part, les membres présents conviennent de rappeler de :

- Demander aux clubs et comités départementaux de vouloir bien faire figurer les aides régionales très visiblement dans leurs comptabilités respectives.
- Demander aux départements et à la commission coopération interne de diffuser, communiquer afin d'agir pour créer un environnement favorable au développement de la labellisation et créer la cohésion à tous les niveaux.



- Répondre aux attentes des différents acteurs de terrain en valorisant les services aux clubs affiliés et labellisés afin de fédérer d'avantage

La séance est levée à 12 heures 15

Réunion du 3 novembre 2014

Etaient présents :

- Michel PRECLOUX, Président de la Commission Formation,
- Jean-Paul HERNANDEZ, assistant du Président de la Commission Formation
- Jean-Marie APPENZELLER, 2° Vice-Président Délégué
- Dominique TRAIN, Secrétaire général
- Gérard VERNEREY, Trésorier
- Thierry JAMET, CTSC
- Jacky VAYEUR, Président du comité régional.

Etait excusé :

- Gérard NURIT, 1^{er} Vice-Président Délégué

La séance est ouverte à 10 heures

Calcul des aides et ristournes pour la saison 2016/2014 :

Aux clubs labellisés

Formation
Engagements
Déplacements
Licences
Collectifs
Encadrement
Organisation

Aux clubs non labellisés

Collectifs
Encadrement
Participation à la Coupe d'Europe de Water-Polo

Aux Départements

Pourcentage sur les licences
Forfait pour participation à la Coupe de France des Benjamins Natation Course

Montant ventilé :

25 760,67 € aux clubs labellisés
15 385,00 € aux clubs non labellisés
14 891,50 € aux départements

La séance est levée à 12 heures

Fait le 4 novembre 2014 à Montpellier



Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports
CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2
☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - **E mail** : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr
Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

